

	Nombre de collègues ayant reçu un avis favorable	Nombre de collègues ayant reçu un avis défavorable
Politique de la ville DSDEN de la Somme	2	0
Direction en Education Prioritaire – Réseau ECLAIR	7	2
Conseiller pédagogique adjoint IEN	3	0
Conseiller pédagogique EPS / Musique	4	0
Secrétaire du Comité Exécutif des Réseaux ECLAIR et RRS (Ham J. Verne, Collège Rue, Sénarpont)	3	0
Itinérant langues	1	0
Animateur Informatique ASH	1	0
UPE2A (anciennement CLIN) : Amiens La Paix- Amiens Rostand – Amiens St Roch A	2	1
Enseignants référents	7	0
Enseignant référent DSDEN de la Somme	0	1
Enseignants référents postes 2 nd degré (Amiens collège Etouvie – Amiens Collège G. Maréchal)	1	1
Atelier relais (Amiens Collège E. Lucas)	1	2
Classe relais (Amiens Collège G. Maréchal)	1	1
Hôpital de Jour La Farandole	1	0
Hôpital Pinel Dury	1	0
CLIS TED (Abbeville maternelle Beffroi)	2	0
Enseignant itinérant Option B	1	0
Dispositif TSLA (Amiens Collège Auguste Janvier – Amiens Collège E. Lucas)	2	0
Coordinateur ULIS (Collège Ponthieu Abbeville – LP Edouard Gand Amiens – Collège Jean-Marc Laurent Amiens – Collège Longueau - Collège Gamaches - Collège Montdidier - Collège Rivery – Collège Albert – LP Acheuléen Amiens – collège Etouvie Amiens – Collège Ailly-sur-Noye- LP E. Gand Amiens – LP La Hotoie Amiens – LP Ham – Collège Chaulnes – Collège Crécy-en-Ponthieu – Collège Sagebien Amiens – Collège Péronne – Collège E. Lucas Amiens)	13	6
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens J. Brel	8	1
Dispositif Plus de maitres que de classes Beaucamps Le Vieux	3	0
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Etouvie B	7	0
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens G. Quarante	11	0
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Brassens	8	0
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Louise Michel	9	0
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Lesot A	14	3
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Lesot B	14	3

Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Pigeonnier	10	3
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Schweitzer A	10	2
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens St Pierre	15	8
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens La Paix	9	3
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Voltaire	14	2
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Michel Ange	13	1
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens St Maurice B	11	3
Dispositif Plus de maitres que de classes Amiens Renancourt	10	1
Dispositif Plus de maitres que de classes Ham Maternelle Marie Curie	0	3
Dispositif Plus de maitres que de classes Ham Jules Verne	0	4
Dispositif Plus de maitres que de classes Crécy-en-Ponthieu	1	1
Dispositif Plus de maitres que de classes Abbeville Les Platanes	1	1
Scolarisation des moins de 3 ans école maternelle Poix de Picardie	14	8
Scolarisation des moins de 3 ans école maternelle Feuquières en Vimeu	4	1
Scolarisation des moins de 3 ans école St Léger Les Domart	3	0
Scolarisation des moins de 3 ans école Terramesnil	4	0
Scolarisation des moins de 3 ans école maternelle Roye M. Laurencin	5	0
Scolarisation des moins de 3 ans école maternelle Roye Les Tilleuls	7	1
Scolarisation des moins de 3 ans école maternelle Rosières en Santerre	5	1
Scolarisation des moins de 3 ans école maternelle Nesle	2	2
Scolarisation des moins de 3 ans école maternelle Barleux	2	0
Scolarisation des moins de 3 ans école Péronne La Chapelette	3	0

Groupe de travail - Pré-Commission mouvement 2013

Situations médicales et sociales :

Au cours de la réunion, le **SE-UNSA** s'est étonné de l'absence du Docteur Podevin et des assistantes sociales qui auraient pu nous renseigner sur les avis émis dans les dossiers médicaux et sociaux (ouvrant droit aux bonifications exceptionnelles pour le mouvement 2013). C'est pourquoi, le SE-UNSA a demandé à Mme Maire s'il était possible que ces personnes soient présentes lors de la CAPD du mardi 14 mai.

Le Groupe de travail a examiné le dossier des collègues ayant interpellé le médecin de la prévention sur des problèmes médicaux ou l'assistante sociale sur des problèmes sociaux. Le DA a décidé d'accorder une bonification de 100 points aux collègues qui ont eu un avis médical ou social qui préconise sans ambiguïté l'octroi de cette priorité. Si à l'issue de la première phase ces collègues n'ont pas obtenu de poste, ils seront alors affectés par délégation pour un an à titre provisoire sur un poste plus adapté à leur situation.

Sur les 12 dossiers examinés :

- 10 collègues ont obtenu une bonification de 100 points étendue sur tous leurs vœux précis, leur vœu géographique sera neutralisé.
- 1 collègue a obtenu une bonification de 300 points suite à une situation d'accident de travail
- 1 collègue n'a pas participé au mouvement car il a demandé en parallèle un allègement de service

Le **SE-UNSA** est intervenu pour que soient également étudiés 4 situations qui ne figuraient pas sur les documents de travail.

Sur celles-ci, 1 a obtenu une priorité intermédiaire de 200 points, 1 n'a pas obtenu de priorité ; quant aux 2 autres, Mme Maire a précisé que si les collègues n'obtenaient pas de poste à l'issue de la phase principale, ils pourraient être placés en délégation à titre provisoire pour une année.

Dispositif Plus de maitres que de classes :

Mme Maire a précisé que lors de la commission d'entretien, il était attendu des collègues une connaissance didactique, d'une part des méthodes d'apprentissage de la lecture au cycle 2, et d'autre part de la construction du nombre.

Concernant les deux écoles de Ham (maternelle Marie Curie et élémentaire Jules Verne) pour lesquelles tous les candidats ont obtenu un avis défavorable, un appel à candidature sera lancé après la phase principale du mouvement. Les collègues intéressés devront se manifester auprès de l'administration qui les convoquera à une commission d'entretien.

Dispositif Scolarisation des moins de 3 ans :

Concernant ce dispositif, les commissions d'entretien ont évalué les collègues sur les 3 points suivants :

- la connaissance des besoins spécifiques des enfants de – 3 ans,
- la connaissance autour du langage du jeune enfant,
- la connaissance de la fiche de poste et de la circulaire.

Questions diverses

1. Le **SE-UNSA** a souhaité que chaque collègue reçoive, par courrier, son avis favorable ou défavorable accompagné des commentaires. Mme Maire a répondu que ceci ne devrait pas poser de problème.
2. Le **SE-UNSA** a demandé que les demandes d'exeat soient traitées, dès la phase principale, afin que leurs demandes d'inéat soient rapidement examinées dans les départements d'accueil.
Mme Maire a répondu que les 3 DASEN se réunissaient ce jour afin d'étudier la question.
3. Concernant les postes à profils : un nouvel appel à candidature aura lieu après la première phase du mouvement pour les postes à profil restés vacants.
4. Le **SE-UNSA** a également demandé la liste des demandes d'allègement de service pour la rentrée 2013.